

January 6, 2022

Re: Recordings of Online Classes

Dear Parents,

With the current situation and the move to online classes, we wanted to inform you that when your child is attending an online class, the session may be recorded, including the voice and/or image of participants. In turn, this recording may be re-used or shared by the teacher, for evaluation purposes or for other students to access content. In the event that you do not want your child's image recorded, it is their responsibility to disable the camera function. Rest assured that before a session is recorded, students will be made aware. Recordings will be destroyed as soon as the purpose for which the recording was made has been achieved.

It is also important to inform your child that they are not allowed to record other students or teachers without their consent, either directly from their computers, or indirectly with a separate audio or video recording device, such as a mobile telephone. Any document produced during an online session including, but not limited to, any pre-recorded or live video is protected by copyright, by the right to intellectual property as well as by the right to image, regardless of the medium used. It is strictly forbidden to copy, redistribute, reproduce, republish, store on any medium, retransmit or modify these documents without the Eastern Townships School Board's authorization.

For more information on Online Learning, including Parent Tutorials, you may access the following [weblink](#) on the Eastern Townships School Board's website.

We wish to take this opportunity to wish you a Happy and Healthy New Year.

Sincerely,

*Departments of the Secretary General & Instructional Technology and Pedagogical Services*

Le 6 janvier 2022

Re : Enregistrements des cours en ligne

Chers parents,

Avec la situation actuelle et le passage aux cours en ligne, nous tenons à vous informer que lorsque votre enfant assiste à un cours en ligne, la session peut être enregistrée, y compris la voix et/ou l'image des participants. Cet enregistrement peut à son tour être réutilisé ou partagé par l'enseignant, à des fins d'évaluation ou pour permettre à d'autres élèves d'accéder au contenu. Dans le cas où vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant soit enregistrée, il lui appartient de désactiver la fonction caméra. Soyez assurés qu'avant qu'une séance ne soit enregistrée, les élèves en seront informés. Les enregistrements seront détruits dès que l'objectif pour lequel ils ont été réalisés aura été atteint.

Il est également important d'informer votre enfant qu'il n'est pas autorisé à d'enregistrer d'autres élèves ou enseignants sans leur consentement, que ce soit directement à partir de son ordinateur ou indirectement avec un appareil d'enregistrement audio ou vidéo distinct, tel qu'un téléphone portable. Tout document produit lors d'une session en ligne, y compris, mais sans s'y limiter, toute vidéo préenregistrée ou en direct, est protégé par le droit d'auteur, par le droit à la propriété intellectuelle ainsi que par le droit à l'image, quel que soit le support utilisé. Il est strictement interdit de copier, redistribuer, reproduire, republier, stocker sur tout support, retransmettre ou modifier ces documents sans l'autorisation de la commission scolaire Eastern Townships.

Pour de plus amples renseignements sur l'apprentissage en ligne, y compris les tutoriels pour les parents, vous pouvez accéder au [lien suivant](#) sur le site Web de la commission scolaire Eastern Townships.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Sincèrement,

*Départements du Secrétaire général et Services pédagogiques et des TICs*